PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Auto Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ C 73670442

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	02/11/2026	26005793

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

01/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S060C094

(9)RAISON SOCIALE : SARL TSM

(3) COORDONNÉES : 949 RUE DES ENTREPRISES
ZA NOVILLERS LES CAILLOUX
60730 SAINTE GENEVIEVE

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 095D1301

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FL-152-SV (F)	30/01/2025	22/11/2019

Marque	Désignation commerciale
OPEL	GRANDLAND X

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
W0VZCYHZXK6004627	M1	VP

Type / CNIT	Energie
M10PELVP625J551	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVG

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD

6.1.7.g.2. TRANSMISSION : Capuchon anti-poussière manquant ou fêlé AVG

8.2.21.a.2. ÉQUIPEMENTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À L'ÉCHAPPEMENT POUR MOTEUR À ALLUMAGE PAR COMPRESSION : L'équipement monté par le constructeur est manifestement absent, modifié ou défectueux

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

Défaillances mineures :

4.5.1.c.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation AVG

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 07/02/2024 : 71582 km / 24/01/2025 : 86330 km

(4)KILOMÉTRAGE RELEVÉ

108882

INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-4.2 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	5 %		6 %	
Forces verticales :	890 daN		582 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	293 daN	313 daN	211 daN	198 daN
Déséquilibre (<20%) :	7 %		7 %	
Forces de freinage (efficacité) :	293 daN	313 daN	211 daN	198 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) : 68 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 21 %				
Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) :	-4.0 %			
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -4.0 %			-4.0 %	

FL-152-SV

CT:01/01/2027

N° D'AGRÉMENT : S060C094

N° SÉRIE : W0VZCYHZXK6004627

N° D'IMPRIMÉ : C73670442

S060C094
26005793
XXXXXXXXXX